

GRUPE E – ELEVE 1 E - Le tirailleur

Les tirailleurs sénégalais sont des troupes d'infanterie coloniale recrutées en Afrique sub-saharienne.

Les premiers soldats noirs à servir la France sont d'anciens esclaves de confiance, les "laptots", recrutés, au XVIII^e siècle, pour assurer la sécurité des navires de la Compagnie générale des Indes qui commerce avec l'Afrique.

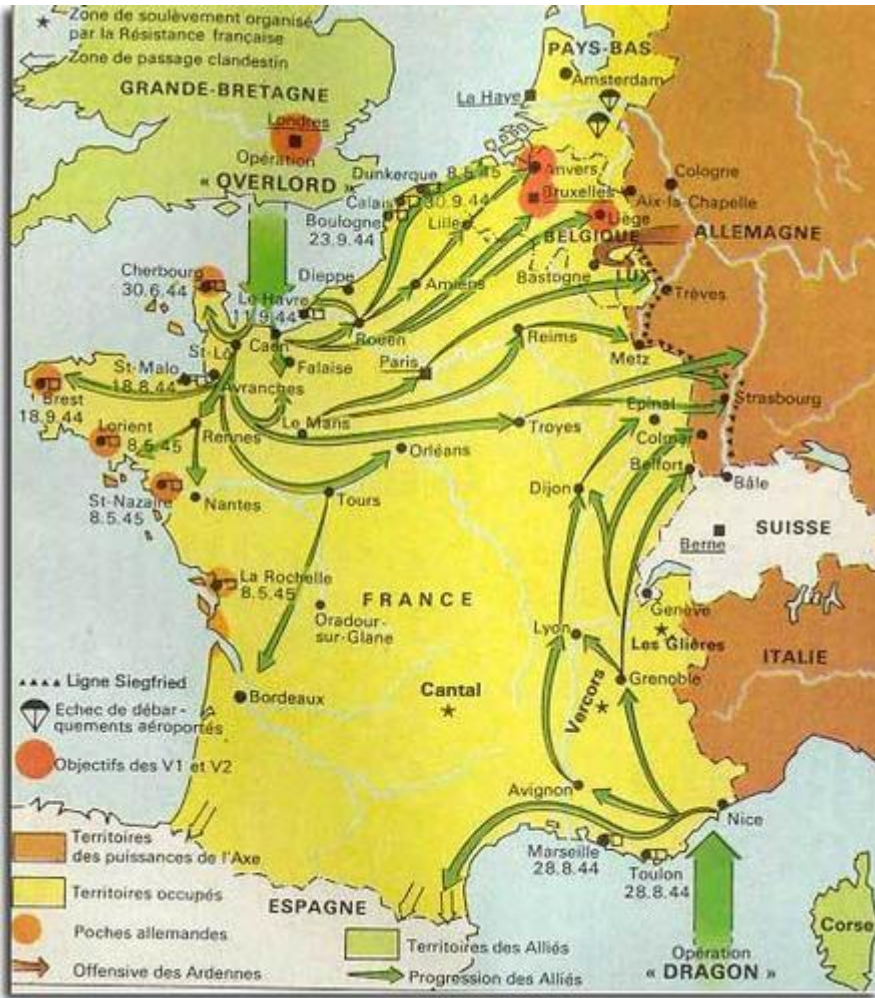
Le corps des tirailleurs sénégalais est créé, en 1857, par un décret de Napoléon III. De cette date à leur suppression, dans les années 1960, les tirailleurs participent à toutes les campagnes coloniales menées par la France.

Les tirailleurs sénégalais jouent un rôle actif dans la défense ou la reconquête du territoire national lors des deux conflits mondiaux. Entre 1914 et 1918, sur les 161 250 tirailleurs recrutés, 134 000 interviennent sur différents théâtres d'opération, notamment aux Dardanelles et sur le front de France, à Verdun ou sur la Somme (1916), tandis que les autres servent outre-mer comme troupe de souveraineté. Durant la Seconde Guerre mondiale, ils participent aussi bien à la bataille de France, en 1940, qu'à l'ensemble des combats menés par la France Libre, intervenant notamment au Gabon (1940), à Bir Hakeim (1942 Lybie), ou encore débarquant en Provence avec la 1^{re} armée (1944).



Allo prof – bibliothèque virtuelle la seconde guerre mondiale

Les débarquement en France

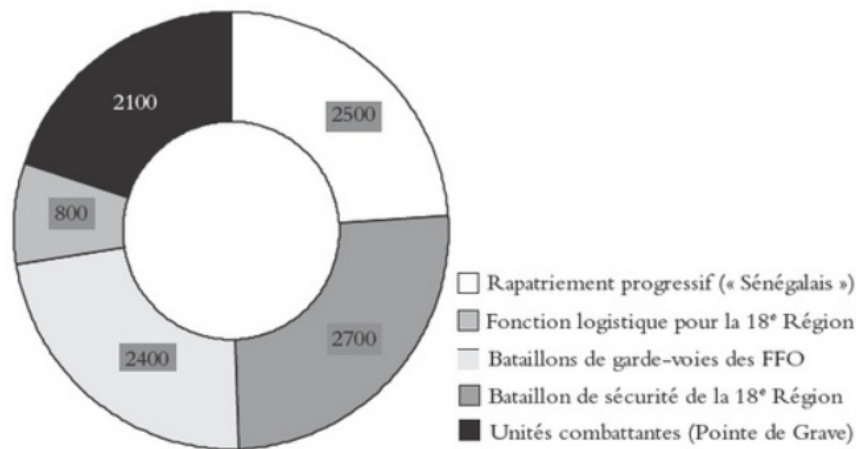


Ala fin du conflit, l'Allemagne ayant perdu la guerre, elle perdra aussi ses colonies : le SUD OUEST africain sera sous mandat français, le CAMEROUN, la TANSANIE sera aux mains des anglais.

Quel a été le rôle des soldats issus des colonies pendant la seconde guerre mondiale ?



Figure 2 – Affectation des 10 500 ex-prisonniers nord-africains et coloniaux de la 18^e Région militaire en janvier 1945



Avec près de 67 000 hommes recensés en novembre 1944 sur la façade atlantique, les FFI (Forces françaises de l'intérieur), maquisards de longue date ou ralliés de l'automne, représentent indéniablement le fait majoritaire. Pourtant, dès novembre 1944, lors de la mise en place du commandement des Forces françaises de l'ouest (FFO), des troupes régulières venues de l'Empire colonial et d'Afrique du Nord sont envoyées à leurs côtés sur le front des poches du Sud-ouest (Pointe de Grave, Royan et La Rochelle). Leur part ne va cesser de croître au fil des mois.

Le dernier groupe de troupes coloniales ou nord-africaines identifiées dans le Sud-ouest est formé par près de 11 000 tirailleurs faits prisonniers en 1940 et détenus en France au sein de *Frontstalags*. Ces hommes, bien que libérés lors du départ des Allemands, restent soumis au statut militaire aux yeux des nouvelles autorités françaises. La nouvelle 18^e Région militaire (BORDEAUX), commandée par le colonel Joseph Druilhe, officier d'active en retraite et cadre des FFI de Dordogne-Sud, va s'employer à les regrouper : environ 10 500 *indigènes* restés dans leurs camps sont rapidement organisés en une quinzaine de bataillons et de groupes. Les Nord-africains et les Malgaches servent de vivier pour constituer de nouvelles unités, (comme par exemple, en novembre 1944, lors de la bataille de la Pointe de la Grave, les batteries engagées sont regroupées en un 1^{er} Régiment d'artillerie coloniale FFI composé à 80 % par des Nord-africains, des Malgaches et des Sénégalais) tandis que les Sénégalais sont regroupés dans l'attente de leur rapatriement (2 500 Sénégalais rapatriés depuis la 18^e Région à la date du 31 mai 1945)

L'engagement de troupes nord-africaines et coloniales dans le Sud-ouest de la France en 1944-1945

Stéphane Weiss